



« *La vie est un heureux mélange de soleil et de pluie* »

Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,

L'année 2014-2015 de l'AAR est bel et bien terminée avec la tenue de l'Assemblée générale le 19 mai dernier. Les membres du Conseil d'administration vous remercient de votre présence active à cette assemblée. Maintenant que les beaux jours, plus chaleureux, se sont installés, nous vous souhaitons un bel été. Profitez du soleil pour refaire le plein d'énergie, tout en surveillant les suites du Congrès libéral tenu en fin de semaine dernière car il a été question de reculer l'âge de la rente de retraite, d'augmenter les taxes tout en diminuant les impôts... Il arrive aussi que le Gouvernement profite des jours chauds, du temps estival pour passer « en douce » quelques lois. À la retraite, il n'y a pas de congé pour la citoyenneté et l'été encore moins. Surveillons les actualités. Bon été!

Mariette Gélinas, présidente AAR.

Sujets traités dans cet Info Alliance :

- 1- Suivis à l'Assemblée générale
 - .Membres du Conseil d'administration
 - .Plan d'action 2014-2015
 - .Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AAR du 19 mai 2015.
- 2- Allocution du sous-ministre Christian Barrette lors de l'AGA
- 3- Congrès du parti libéral les 13 et 14 juin 2015 : points abordés concernant la retraite
- 4- GTAR (Lettre au ministre Coiteux)
- 5- Site de l'Alliance des Associations de Retraités
- 6- Remerciements
- 7- Informations

1- Suivis à l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration 2014-2015 se composait comme suit et aucun changement n'a encore été apporté : les échanges sur les postes pour 2015-2016 se feront le 23 septembre lors de la première réunion de l'année :

- présidente : Mariette Gélinas
- vice-président : Jules H. Sauvé
- secrétaire : Mireille Beaulac
- trésorier : André Gagnon
- conseillère : Monique Larouche
- conseillers : Ghislain Gauthier, Daniel Poirier
- président sortant conseiller : André Goulet.

Plan d'action 2015-2016 : L'Assemblée générale a adopté le plan d'action :

Revendications concernant la protection du pouvoir d'achat, l'amélioration des rentes de retraite par l'indexation et la représentation des personnes retraitées

- *Représentations auprès des instances politiques*

- *Rencontre de ministres et députés*
- *Concertation et travail avec d'autres associations (GTAR, G-15, ...)*
- *Rejoindre le plus possible les syndiquées et syndiqués*
- *Contacts avec les responsables des divers comités de retraite (RREGOP, RRPE...)*
- *Vérifier la pertinence de demander l'ouverture de la Loi 27 (article 164)*
- *Cueillette d'articles sur les régimes de retraite, les politiques gouvernementales, les rapports*
- *Visibilité de l'Alliance et reconnaissance du travail des membres.*

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 2015.

Lors de l'Assemblée générale, vous aviez demandé d'avoir le procès-verbal de l'Assemblée avant l'Assemblée de 2016, vous le trouverez donc en annexe. Il a été rédigé par notre secrétaire : Mireille Beaulac.

2- Allocution du sous-ministre adjoint Christian Barrette du Ministère de la famille et des aînés

Par Mireille Beaulac, secrétaire du conseil d'administration de l'AAR

Monsieur Barrette a dans un premier temps salué la présence des représentants d'aînés et les a félicités pour leur implication dans la communauté. Ce dernier a également présenté les excuses de la Ministre madame Charbonneau de ne pouvoir être présente étant donné que les travaux parlementaires étaient en cours à Québec.

Dans un premier temps, monsieur Barrette a entretenu les participants de la première politique gouvernementale sur le vieillissement du Gouvernement du Québec : Vivre et vieillir ensemble

Les trois principaux axes de cette politique ont été présentés :

1. Des choix stratégiques afin de favoriser la participation des aînés à la société
 - Reconnaître et soutenir l'implication des personnes âgées dans leur communauté
 - Soutenir la participation des travailleuses et des travailleurs expérimentés dans les milieux de travail
 - Favoriser la compréhension, l'utilisation et l'apport des technologies de l'information et de la communication
2. Des choix stratégiques afin de permettre aux personnes âgées de bien vieillir en santé dans leur communauté
 - Promouvoir la santé, prévenir la perte d'autonomie et améliorer la qualité de vie
 - Accroître l'offre de service ainsi que l'accès aux services et améliorer la concertation des acteurs pour mieux soutenir les personnes âgées et leurs proches à domicile et dans la communauté
 - Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des personnes âgées
3. Des choix stratégiques afin d'offrir aux personnes âgées des environnements sains, sécuritaires et accueillants
 - Contrer la maltraitance envers les personnes âgées
 - Accompagner les aînés vulnérables pour leur faciliter l'accès aux services

- Accompagner et soutenir les proches aidants
- Soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population
- Rendre les habitations adaptables, adaptées, abordables, sécuritaires pour les aînés d'aujourd'hui et de demain
- Assurer la mobilité des personnes aînées

Dans un second temps, monsieur Barrette a traité du vieillissement de la population au Québec :

- En 2014, 17% de la population avait plus de 65 ans et l'on prévoit qu'en 2021, 25% de la population aura plus de 65 ans.
- Les hommes vivent actuellement en moyenne jusqu'à 80 ans et les femmes 84 ans.
- 96% des aînés vivent dans leur maison ou des résidences privées et 4% des aînés vivent en établissement.
- De 50 à 59 ans 66% des aînés sont en emploi, de 60 à 64 ans 45% des aînés le sont et après 65 ans 10% des aînés sont encore en emploi.

Dans un troisième temps, monsieur Barrette a entretenu les participants du mandat et de la mission du Ministère de la famille et des aînés en regard des aînés.

- Favoriser le vieillissement actif
- Combattre les préjugés dans la société
- Administrer des programmes d'aide financière
- MADA (Municipalités amies des aînés) présentement 750 municipalités sont en démarche ce qui rejoindrait 85 % de la population.
- Comité des partenaires gouvernementaux consultés entre autres sur l'intimidation
- Maltraitance : Monde réel et virtuel de l'intimidation, 85% des épisodes d'intimidation se feraient devant un témoin, l'intimidation est un mode de maltraitance. Un projet de loi est en préparation sur les personnes en maltraitance (formation et sensibilisation) et ce dernier souhaitait que l'on en arrive à parler de la «bientraitance».

Dans un quatrième temps, le sous-ministre adjoint a énuméré quelques mesures mises en place en 2015-2016 par son ministère pour soutenir la clientèle aînée :

- Aide financière pour l'installation de gicleurs automatiques en collaboration avec la Société d'habitation du Québec.
- Projet de loi, annoncé dans le dernier budget, sur un crédit d'impôt foncier que les municipalités pourraient verser aux propriétaires à faibles revenus qui habitent la même propriété depuis au moins 15 ans s'il y a une hausse significative comme une hausse supérieure de 7,5% à la moyenne.
- Bonification du crédit d'impôt pour travailleur d'expérience.
- Implantation de la politique Vivre et vieillir ensemble (VVE)
- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés
- Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance

En terminant, monsieur Barrette mentionne que :

- Le budget du Secrétariat aux aînés est présentement de 24,6 millions
- L'importance du Comité des partenaires non gouvernementaux : lien de première importance (vision commune) occasion de réseautage regroupe 43 organismes, 3 sous-comités

Période de questions :

Un participant fait part au sous-ministre adjoint de son inquiétude en regard de l'attitude de monsieur Coiteux qui ne s'est pas montré très sensible aux retraités lors de sa rencontre avec les représentants du GTAR. Ce dernier répond que la ministre madame Charbonneau a engagé des échanges avec son collègue monsieur Coiteux concernant ces problématiques.

Une seconde question porte sur les tables régionales de concertation d'aînés, monsieur Barrette répond que le leadership au sein des tables de concertation d'aînés est très variable et que le gouvernement envisage revoir l'entente pour 2017 afin de redynamiser celles-ci. Monsieur Barrette profite de l'occasion pour parler de la fermeture des Conférences régionales des Élus (CRÉ). Dans les comités consultatifs mis en place par ces dernières, le leadership était également très variable. Ces dernières géraient entre autres les Ententes spécifiques sur les conditions de vie des personnes âgées 2013-2017 qui sont en cours. Un dernier appel de projets a été fait lors de la fermeture des CRÉ, le Secrétariat aux aînés prendra la relève pour assurer tant le suivi des projets en cours que les prochains appels de projets. Le sous-ministre adjoint envisage que l'analyse des projets pourrait dorénavant se faire par un représentant des tables d'aînés, un représentant de la santé et un représentant du secteur municipal. Présentement des frais administratifs de 10% étaient versés aux CRÉ pour administrer ces ententes.

Une troisième question porte sur l'augmentation des cotisations au régime d'assurance médicaments ainsi que la possibilité que le gouvernement mette fin à la gratuité du transport ambulancier dont les personnes de 65 ans et plus peuvent présentement se prévaloir. Le sous-ministre aborde la question des crédits d'impôts dont les aînés peuvent se prévaloir ainsi que des mesures mises en place pour les aidants naturels dans le programme APPUI où le gouvernement investit 150 millions et la Famille Chagnon 50 millions ; il ajoute que 90% de ces sommes vont sur le terrain. Il termine en mentionnant que le gouvernement investit 10 millions par année dans divers programmes touchant la clientèle âgée.

Ghislain Gauthier, membre du conseil d'administration de l'AAR remercie monsieur Barrette pour sa présentation au nom de tous les participants.

3- Rencontre du parti libéral les 13 et 14 juin 2015

Divers sujets ont été abordés lors de cette rencontre des membres du parti libéral du Québec tenue à Montréal. Pour la retraite, voici les sujets traités selon l'agenda du parti :

« 2.5 Que le gouvernement du Québec soutienne les aînés qui désirent demeurer actifs et qu'il s'assure d'une retraite équitable pour toutes les générations en :

2.5.1 Adaptant les régimes de retraite du gouvernement (RRQ et RREGOP) à travers:

- a. Une augmentation graduelle de l'âge de la retraite pour les rentes de la Régie des rentes du Québec (RRQ), compte tenu de l'évolution de l'espérance de vie et de la qualité de vie active des aînés au cours des dernières années ;
- b. Une augmentation graduelle, dans le cadre des négociations de conventions collectives, de l'âge de la retraite des employés de l'État (RREGOP), compte tenu de l'évolution de l'espérance de vie et de la qualité de vie active des aînés au cours des dernières années ;

c. La mise en place, suite à une augmentation graduelle de l'âge de la retraite, de mécanismes d'ajustements périodiques de l'âge de la retraite en fonction de l'évolution dans le temps de l'espérance de vie et de la qualité de vie active des aînés ;

2.5.2 Éliminant les incitatifs fiscaux favorisant la retraite hâtive et en bonifiant les incitatifs fiscaux encourageant le maintien en emploi ;

2.5.3 Adaptant les lois concernant les régimes complémentaires de retraite afin de :

a. Permettre la mise en place de régimes à prestations cibles et de régimes à flux de trésorerie ;

b. Réviser les règles de gouvernance des comités de retraite en :

i. Ajoutant des exigences de compétences minimales des membres du comité ;

ii. Augmentant la représentation minimale au comité de retraite des participants et des bénéficiaires des régimes à prestations déterminées, en tenant compte des niveaux de participation de l'employeur et des employés au financement du régime ;

2.5.4 Ajustant, dans le cadre d'une révision globale de la rémunération des élus, la participation des élus de l'Assemblée nationale à leur régime de retraite afin que ce dernier s'approche d'un financement 50/50 entre élus et contribuables. » (*Extrait de Résolution-cadre, 32^e Congrès des membres 2015*)

Les suites données aux échanges des congressistes, concernant entre autres l'âge de la retraite et la représentation des personnes retraitées au comité retraite, sont à surveiller.

4- GTAR du 5 juin 2015 à Drummondville.

Suite aux échanges sur le dossier retraite, il a été convenu d'envoyer une lettre de remerciement et de rappel au président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux

Cette lettre, qui se veut un suivi à la rencontre du 25 février dernier, a été acheminée par courriel et par la poste il y a quelques minutes. Rédigée conjointement par les ressources de l'AREQ et de l'AQRP, elle a été approuvée et signée par les trois co-porte-paroles du GTAR.

Québec, le 12 juin 2015

Monsieur Martin Coiteux

Président du Conseil du trésor

Secrétariat du Conseil du trésor

4^e étage, secteur 100

875, Grande Allée Est

Québec (Québec) G1R 5R8

Objet : Suivi de la rencontre du 25 février 2015

Monsieur le Président du Conseil du trésor,

Nous tenons à vous remercier pour le temps que vous nous avez accordé le 25 février dernier. Cette rencontre nous a donné l'occasion d'échanger de façon constructive sur les risques d'appauvrissement des personnes retraitées et ce, tout particulièrement dans le contexte entourant les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État.

Rappelons d'entrée de jeu que le Groupe de travail des associations de retraités (GTAR), dont nous sommes les trois co-porte-paroles, regroupe 12 associations représentant au total plus de 115 000 personnes retraitées de l'État. Nos membres sont issus autant des réseaux de la santé et de l'éducation que de la fonction publique québécoise, en milieux francophone et anglophone. Ils reçoivent une rente du RREGOP ou d'un autre régime complémentaire du secteur public (RRPE, RRE, RRF, RRCE).

Déjà inquiets pour leur pouvoir d'achat, nos membres ont accueilli avec déception les offres que vous avez déposées en décembre 2014, car celles-ci s'accompagnent d'une série de demandes de concessions aux retraités et futurs retraités du secteur public. Ces concessions touchent notamment le report de l'âge

d'admissibilité à la retraite, une augmentation importante des pénalités pour prise de retraite anticipée, une modification de la méthode de calcul de la rente et une indexation conditionnelle des rentes. Depuis de nombreuses années, le GTAR réclame la création d'une table de travail avec le gouvernement afin de faire entendre notre point de vue et de discuter de solutions à la perte du pouvoir d'achat des quelque 308 000 personnes retraitées des secteurs public et parapublic. Ce lieu d'échanges, dont la forme, le mandat et la composition restent à définir, s'avère d'autant plus pertinent compte tenu du contexte démographique et socio-économique actuel : tout appauvrissement des retraités provoque assurément des conséquences néfastes pour l'ensemble de la société québécoise. Plus que jamais, il nous importe qu'un canal de communication formel, ouvert et permanent soit créé. Ce faisant, nous pourrions du même coup mesurer l'impact de toute décision touchant nos régimes de retraite. Lors de nos discussions, vous avez démontré une certaine ouverture à l'égard de notre demande. Vous nous avez également indiqué que vous souhaitiez y réfléchir et vous vous êtes engagé à nous contacter de nouveau à ce sujet au cours des prochains mois. Nous souhaitons donc aujourd'hui connaître le fruit de votre réflexion. Aussi, nous demeurons disponibles pour une nouvelle rencontre, dès la rentrée, sur la base des échanges initiés en février. Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président du Conseil du trésor, nos salutations distinguées.

Pierre-Paul Côté
Président de l'AREQ

Donald Tremblay
Président de l'AQRP

Mariette Gélinas
Présidente de l'AAR

Un accusé de réception nous a déjà été acheminé mentionnant que nos commentaires ont été pris en note et qu'ils seront transmis à l'attention du Ministre.

5- **Site de l'Alliance** : Nous vous invitons à consulter le site web de l'Alliance des associations de retraités pour revoir diverses informations à www.alliancedesassociationsderetraites.org. Un signet annonçant ce titre a été remis aux personnes présentes à l'Assemblée générale.

6- Remerciements

- Merci aux membres du CA pour leur collaboration tout au long de l'année. Merci à Éleine Trottier du RIIRS qui a laissé en cours de route car le RIIRS n'a pas renouvelé sa participation à l'AAR pour 2015.
- Merci spécial à Jacques Bournival (AREQ-04) bénévole compétent, qui a préparé les documents remis lors de l'Assemblée générale : signets, dépliant sur l'historique de l'Association et le cahier de l'Assemblée générale.

7- Informations

- Le forum des partenaires pour contrer la maltraitance se déroulait le 17 juin 2015 à Québec. Mireille Beaulac y participait pour l'AAR.
- Les membres du G-15 se rencontrent le 18 juin 2015 à Québec. C'est Mireille Beaulac qui participera à cette rencontre pour l'AAR.

Daniel et Mireille vous invitent à lire, si ce n'est déjà fait un texte d'opinion paru le 15 juin 2015 dans La Presse+ *Enfin une bonne nouvelle sur les retraites!*



OPINION

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE SUR LES RETRAITES !



ACCÉDEZ AU CONTENU PARTAGÉ

-Le prochain numéro d'Info Alliance devrait paraître fin septembre 2015. Si vous avez des communications, des textes à nous faire connaître, il serait apprécié de recevoir le tout pour le 25 septembre à mariettegelinas@videotron.ca Merci de votre intérêt et de votre collaboration.

Bon été!